GRAVIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL 2020 / 2021

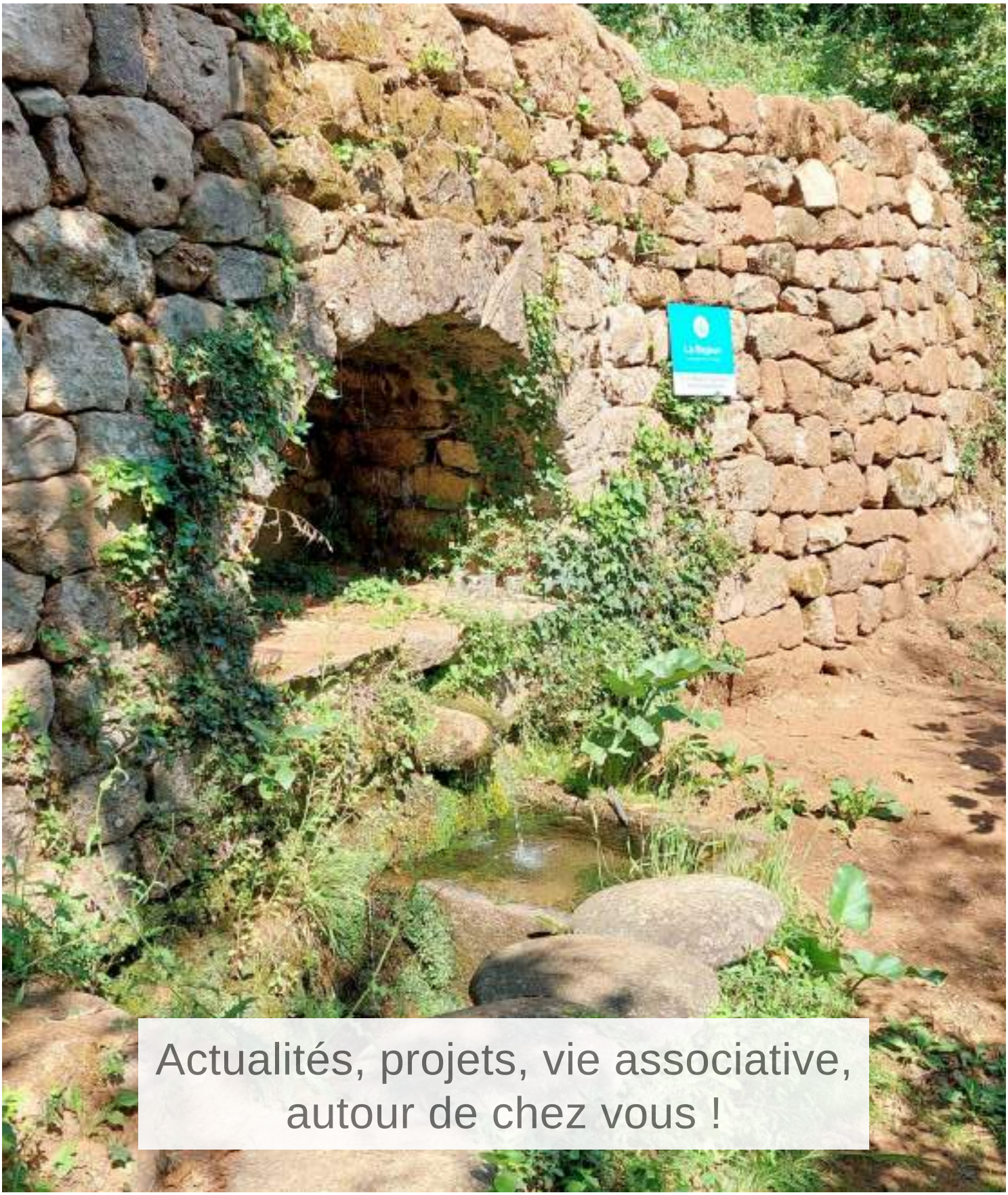

Actualités, projets, vie associative, autour de chez vous !

SOMMAIRE

Mot du maire	p 3
Présentation de Gravières	p 4
Etat Civil	p 5
Compte administratif et budget	p 6/7
Le personnel municipal	p 8
Bâtiments – Voirie	p 8/9
L'école	p 10/11
Projet place	p 12
Projet d'aménagement cyclable	p 13
Sécurisation de la distribution d'eau potable	p 14/15
Les associations de Gravières	p 16-21
La communauté de communes	p 22-24
Le PNR	p 25/26
Prévention feu	p 27
Pluviométrie	p 28
Numéros utiles	p 29
QUIZZ - Connaissez-vous votre village ?	p 30/31
Contact mairie et horaires d'ouverture	p 32

Comité de rédaction : M.Doladille, S. Devès, J. Glotz-Terrier, M.J. Roux
Conception et mise en page : S. Devès et J. Glotz-Terrier
Photos : D. Doladille, J.P Léotard
Impression : Atelier Pluriel – Les Vans
Juillet 2021

MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de revenir vers vous avec notre bulletin.

Suite aux élections de mars 2020 qui ont mis en place le nouveau Conseil Municipal, nous avons malheureusement vécu la pandémie qui a mis en veille beaucoup d'activités.

En cet été 2021 nous espérons une vie plus normale mais préservons nous encore en respectant les gestes barrières et en acceptant la vaccination. Nous devons de plus en plus être solidaires pour vaincre ce fléau.

Le bâtiment de la mairie et de la bibliothèque sont à ce jour terminés même s'il reste quelques détails dont les enseignes « mairie » et « bibliothèque ». Nous sommes en pleine réflexion sur l'aménagement de la place derrière la bibliothèque avec construction d'un local technique. Nous souhaiterions que cette place interdite aux voitures soit réservée à la détente et aux activités de pleine nature.

Pour les années à venir nous devrons intervenir sur l'ancien bâtiment de l'école, à savoir la toiture, les menuiseries, le chauffage et l'isolation… Ce bâtiment déjà ancien n'a jamais été isolé correctement ce qui provoque de grosses dépenses en chauffage.
Nous avons le plaisir d'entendre régulièrement les cloches de l'église que nous avons fait réparer. Nous avons aussi fait dévégétaliser le toit et le clocher de l'église, il y avait urgence.

Nous souhaitons vivement vous retrouver le plus tôt possible pour vivre ensemble un moment convivial.

Monique DOLADILLE

GRAVIÈRES

Petite commune de 460 habitants, Gravières se situe aux confins du Bas-Vivarais et des Cévennes dans le périmètre du Parc Naturel des Monts d'Ardèche. Limitée par le Serre de Barre (900m d'altitude) et le cours du Chassezac, le village est composé d'un chef-lieu où se trouvent l'église classée, la mairie et l'école publique intercommunale. Sur les pentes et la plaine sont disséminés de nombreux hameaux.

Superficie : 1852 ha

Population : 490 habitants répartis sur une trentaine de hameaux.

Voirie municipale : 37kms

Ecole intercommunale : 62 élèves répartis en 3 classes avec une cantine et son cuisinier

Employés communaux : 2 à temps complet et 6 à temps partiel
Logements : 4 logements communaux - 2 logements « Habitat et Humanisme» 8 logements « Ardèche Habitat ».

Activités économiques :

Agriculteurs : 7 (vignes, vergers, châtaigneraies et maraîchage)
Artisans et autres: plombier chauffagiste, maçon, peintre décorateur, artisan glacier, entretien espaces verts, infirmières.
Auberge et commerces saisonniers de fruits et légumes.
Tourisme : 4 campings, des gîtes, chambres et tables d'hôtes.

Patrimoine :
Eglise classée
Petit patrimoine rural (fontaines, sites et sentiers remarquables), rivière

ÉTAT CIVIL

Avec un petit retour sur l'année 2019 puisqu'il n'y pas eu de bulletin 2019-2020.

NAISSANCES

Bastien LAUZIER - décembre 2019
Maelle GINIER – 18 mars 2020
Ethan PELLET – 11 juin 2020
Alice DULAC – 27 décembre 2020
Maël BELACHGAR – 4 janvier 2021

MARIAGES

Christel CORINO et Vincent SCHNEIDER – 17 août 2019
Delphine VALETTE et Éric MARCHIAL – 28 septembre 2019
Marie-Pierre DURAND et Jean-Baptiste MULLER - 22 août 2020

DÉCÈS

Mireille PELLECUER – 13 août 2019
Louis LAURIOL – 14 août 2019
Pierre MOUTET – 16 septembre 2019
Michel CHARDES – 3 novembre 2019
Christian CARRE – 8 janvier 2020
Dominique LORTHIOIS – 8 décembre 2020
Brigitte BREIZAT – 28 janvier 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges à caractère général	80 861,37 €
Charges de personnel	177 721,59 €
Atténuations de produits	45 506,00 €
Autres charges de gestion courante	50 777,76 €
Charges financières	13 505,82 €
Opérations d'ordre	371,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**368 743,54 €**
RECETTES	
Reboursements sur remunérations	3 230,32 €
Produits des services	69 803,99 €
Impôts et taxes	253 919,59 €
Dotations et subventions	233 297,00 €
Autres produits de gestion courante	20 734,31 €
Produits exceptionnels	288,51 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**581 273,72 €**
RESULTATS REPORTES EXCEDENTAIRES	**270 524,73 €**
TOTAL	**851 798,45 €**
DEPENSES MOINS RECETTES	**483 054,91 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Opérations d'ordre	12 624,69 €
Mobilier	18 391,77 €
Adressage	1 406,49 €
Bâtiment mairie	160 000,00 €
Matériel et outillage	1 789,40 €
Voirie	50 619,33 €
Matériel informatique	4 261,88 €
Dépenses financières	45 636,55 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**294 730,11 €**
RECETTES	
Autres groupements	12 624,69 €
Etat, départements	94 172,30 €
Région	56 837,48 €
Recettes financières	135 634,96 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**299 269,43 €**
RESULTATS REPORTES ECEDENTAIRES	**1 055,55 €**
TOTAL	**300 324,98 €**
DEPENSES MOINS RECETTES	**5 594,87 €**

BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges à caractère général	319 321,00 €
Charges de personnel	240 100,00 €
Atténuations de produits	45 506,00 €
Autres charges de gestions courante	72 493,00 €
Charges financières	13 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dotations provisions	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	146 467,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**847 887,00 €**
RECETTES	
Attenuations de charges	1 500,00 €
Produits des services domaine, vente	66 100,00 €
Impots et taxes	250 998,00 €
Dotations et subventions	254 633,00 €
Revenus des immeubles	20 000,22 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	593 231,22 €
RESULTAT REPORTE	254 655,78 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULEES	**847 887,00 €**
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES (Propositions nouvelles + reports)	
Aquisition materiel	40 000,00 €
Reliure délibération	2 400,00 €
Adressage	4 000,00 €
Bâtiment mairie	40 000,00 €
Voirie	200 341,00 €
Bâtiment communaux (école)	100 000,00 €
Terrains	30 000,00 €
Place publique - parking	110 676,00 €
Eglise	10 000,00 €
Matériel informatique	2 000,00 €
Dépenses financières	51 700,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**591 117,00 €**
RECETTES	
Etat et établissements nationaux	80 244,00 €
Régions	23 162,00 €
Recettes financières	487 711,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**591 117,00 €**

LE PERSONNEL MUNICIPAL

LE SECRÉTARIAT
Depuis le 4 janvier 2021, Christine GUALBERTO et Sandrine PASSALAQUA se répartissent les missions administratives à mi-temps chacune.

ÉCOLE
- Serge KORUM – le cuisinier qui assure plus de 50 repas par jour.
- Sandrine BONNAUD – L'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Elle travaille avec l'enseignante de la classe maternelle, assure la garderie du matin ainsi que le service cantine de 12h à 13h30.
- Marie-Christine PETER assure le service cantine, le ménage des classes et des bâtiments communaux.
- Myriam BOUTVILLAIN pour la surveillance de la cour entre 12h30 et 13h30 et pour la garderie de 16h30 à 18h15 est actuellement remplacée par Véronique KORUM.
- Emilie SURREL assure actuellement la surveillance de la cour de 12h à 13h30.

AGENTS TECHNIQUES
Depuis le 12 avril 2021, Stéphane PLANTEVIN est secondé par Thierry LAURENT employé en contrat aidé (24h/semaine).

BATIMENT - VOIRIE

L'année 2021 a commencé par un épisode neigeux qui a entrainé des désagréments. En effet, le gel et le temps froid n'ont pas permis un déneigement rapide et efficace comme certains l'auraient voulu. Il faut cependant rappeler que ce genre d'événement reste rare dans la région.

L'équipe technique s'étant agrandie, nous pouvons maintenant réaliser certains chantiers en interne, ce qui a déjà commencé par la sécurisation du pont du Chastagnerol et l'aménagement de la dalle béton accueillant le point d'apport volontaire des déchets du Roussillon.
- Au mois de juin, l'équipe a effectué des travaux de mise en place d'emplois pour combler les différents nids de poules - pour précision, ce type de travaux

se réalisera 2 fois par an en fonction des événements climatiques (Mai – Juin et Septembre - Octobre).

- Nous avons fait appel à une entreprise de cordistes pour dévégétaliser le clocher de l'église. Des travaux de peinture des portes et sur le mécanisme de la cloche vont suivre.

- Place du Mas Bonnet : les travaux de réfection de la place du Mas Bonnet se sont achevés fin juin. La commune a été aidée par la Région et le Parc des Monts d'Ardèche dans le cadre de l'opération « Coups de pousse Pierres sèches ». La remise en état de cette placette a été réalisée par l'entreprise de réinsertion ENVIBA.

- Le renouvellement du contrat de voirie avec le groupement d'entreprise SATP/ entreprise FROMENT en mars nous permettra de réaliser à la rentrée de septembre des travaux plus conséquents sur la voirie .

.

- Concernant l'équipe technique, d'autres travaux pourraient être envisagés : reprise des murs de soutènement aux Eynessets et aux Combes de Montjoc, bétonnage du déversoir du Roussillon et peinture des volets de l'école.

- Les agents seront amenés à réaliser la formation CACES courant octobre afin de pouvoir utiliser une mini-pelle pour l'entretien des fossés de la commune.

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 DE L'ÉCOLE DE GRAVIÈRES

La situation sanitaire nous a privés d'un certain nombre d'activités. Les élèves n'ont pu se rendre que deux fois à la piscine au lieu des huit séances prévues tout comme ils n'ont malheureusement pas pu profiter du gymnase des Vans au mois de janvier 2021.

Les élèves de la classe de Mme Sauty ont participé à plusieurs projets :

Le projet flux :

Dans le cadre de « Prendre l'air (du temps) », un dispositif imaginé par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Auvergne-Rhône-Alpes, les services « Éducation artistique et culturelle » et « Environnement » de la Communauté de communes travailleront de concert avec les artistes sur ce nouveau projet !

Flux est une installation racontant l'histoire d'un cours d'eau imaginaire disparu. Par des jeux de mouvement, de forme, de lumière et de son, la roche révélera la mémoire que l'eau lui a laissée par sa fluidité, sa vitesse et son parcours entamé du haut d'une montagne jusqu'à la mer, en passant par la ville.

La préhistoire avec la collaboration du musée de la Préhistoire d'Orgnac l'Aven :

Pendant toute une journée, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont découvert l'art préhistorique autour d'ateliers (poterie et bijou) animé par les professionnels du musée d'Orgnac l'Aven.

Un pour tous, tous pour lire :

Les élèves de la classe de Mme Sauty ont également participé à « un pour tous, tous pour lire » comme depuis plusieurs années. Les élèves de l'école de Gravières ont voté pour « Le vieux sur la falaise » de Nathalie Le Gendre. Pour cette année, l'école de Gravières avait pour projet les arts du cirque. Des ateliers de pratique et la découverte de spectacles devaient se dérouler tout au long de cette année.

Les enfants ont pu assister à plusieurs spectacles grâce à la communauté de Commune et à la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle.

Le spectacle « Toyo » de la compagnie Les Colporteurs a été présenté aux trois classes de l'école au gymnase des Vans au mois de mai 2021. Les enfants ont pu s'entretenir avec les artistes. Ce temps d'échange leur a permis de découvrir le métier de circassien.
Le 1er février 2021, le second spectacle « Quel cirque ! » de la compagnie Bistanclac a été présenté aux classes de Mme Sauty et Mme Cahour toujours au gymnase des Vans. Spectale participatif puisque les enfants ont pu travailler avec les artistes autour d'ateliers.
Le troisième spectacle s'est déroulé dans la classe des CP/CE1/CE2 : « la guinguette » de la compagnie les Trolls. Après le spectacle, les enfants ont été initiés à la magie.
Un vendredi sur deux, les enfants ont pu se rendre à la bibliothèque de Gravières pour emprunter des livres.

Le prix littéraire des CM attribué

Vendredi 25 juin, Fabienne Picard de la médiathèque intercommunale des Vans est venue dans la classe de Melissa Sauty annoncer le lauréat 2021 du prix littéraire. Avec 42 voix, le roman « Kidnapping à la confiture » de Marie Lenne-Fouquet est le vainqueur. Pour rappel, 180 élèves des 9 classes de cours moyen des écoles de Beaulieu, Les Assions, Berrias-et-Casteljau, Banne, Gravières et les Vans ont voté parmi 5 romans proposés début novembre 2020. Pour récompenser tous les élèves, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes a offert à chaque élève le livret de Véronique Delamarre, « La disparition de l'ours et du lion » de Païolive.

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS POUR LA « PLACE DE LA MAIRIE »

L'espace situé entre la Mairie et le plateau sportif est propice à la réalisation de deux projets :

- L'aménagement d'un bâtiment communal dédié aux « Services techniques »
- L'aménagement de la Place

Le projet de construction du bâtiment communal sera conduit « classiquement » avec l'appui du CAUE07 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche).

Pour l'aménagement de la place, les habitants seront invités à exprimer des propositions pour aider à définir les aménagements de cet espace, le CAUE07 conduira aussi cette phase de concertation.

Cet aménagement s'appuiera sur les éléments structurant déjà cet espace :

- L'ancienne Serre du Curé
- Le plateau sportif
- La bibliothèque
- …

Située à proximité de l'Ecole, de la Mairie, de l'Eglise, de la Salle de Langlade, de départ de randonnées, du plateau sportif, de stationnements, … cette place présente un grand potentiel pour évoluer vers un lieu de rencontres, d'organisation d'évènements associatifs ou d'autres activités.

PROJET D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE POUR LE SUD ARDÈCHE

Projet actuellement à l'étude avec des réalisations déjà effectuées.

La ViaArdèche (piétonne et cyclable) occupe le tracé des anciennes voies ferrées à partir de St Paul le Jeune, Aubenas, Largentière…
Des connexions de la ViaArdèche vers la ViaRhona et le Gard sont en projet. Cette voie verte peut desservir un réseau secondaire. Pour notre territoire, par exemple, relier Vallon à Les Vans-Chassezac par Ruoms, Beaulieu, Berrias ou Banne.

Ces réalisations ont des finalités multiples :
- loisir-sport, en particulier le VTT pour le moment le plus utilisé,
- déplacement domicile-travail,
- connexion vers écoles et commerces,
- déplacement vers les aires de covoiturage et les transports collectifs.

Pour notre commune de Gravières, quelques idées ont été évoquées :
- Accès sécurisé vers l'école et la mairie,
- Installation de quelques portiques sur la place pour le stationnement des vélos,
- Réalisation d'itinéraires sportifs en connexion avec les communes voisines ?
- Aménagement cyclable séparatif sur la route départementale ?

Les personnes souhaitant participer à l'élaboration de tracés sportifs pour analyse par la communauté de communes peuvent se connecter sur le site https://outdoorvision.fr (traitement des données anonyme).

Cette plateforme, soutenue par le ministère chargé des sports, a pour objectif de collecter le maximum de données GPS permettant de répertorier les itinéraires les plus utilisés.

...dans le même sens / actualité :
Le 28 juin 2021, l'Association Pignon Libre a inauguré son atelier d'auto-réparation de vélo aux Vans, elle met à disposition de ses adhérent(e)s de l'outillage, des compétences techniques et un local pour faire tendre tout un chacun vers l'autonomie en terme de déplacement doux.

SÉCURISATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE GRAVIÈRES.

Le Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes (SISPEC) a lancé une opération de « sécurisation » de la distribution d'eau potable sur la commune de Gravières.
Deux réservoirs assurent en grande partie le stockage de l'eau potable avant distribution pour notre commune :

- Le réservoir de Gravières qui est uniquement alimenté par les sources d'Evesque. Il dessert 101 abonnés (Eynès, Albourniers, Mas Bonnet, Mas Moutet, Sente Nove, Mas Rouvier, Le Bouchon, Les Garrels, La Bernarde, Le Savel, La Gache, Lafont, Les Passets, Les Plots, Lachamp, Les Combes, Le Mognard, Champ Long, Champs Redon, Folcheran, Le Bosc, Côte des Salles et Côte du Font Ferran).

- Le réservoir de La Chapelle est alimenté par les sources de Folcheran et en période de hautes eaux, reçoit le trop plein du réservoir de Gravières. Il dessert 105 abonnés (La Chapelle, Fabrèges, Pallières, Les Aires, Claparèdes de Barret, La Loubatière, Valleton pour la commune de Gravières et Le Pradal pour la commune des Vans).

En période estivale, parce que l'alimentation des sources est moindre et parce que la demande en eau potable est plus forte, le trop plein du réservoir de Gravières vers le réservoir de La Chapelle ne fonctionne plus. Des travaux sont donc nécessaires pour assurer une alimentation complémentaire en eau potable du réservoir de La Chapelle en période estivale.

Le programme des travaux préconisés par le SISPEC est le suivant :

- Les sources resteront l'alimentation principale des réservoirs de la commune de Gravières
- Création d'un pompage depuis le réservoir de Terre Rouge vers les réservoirs de La Chapelle et de Gravières pour sécuriser la ressource en période d'étiage (un pompage d'appoint de la ressource issue de la station de traitement d'eau potable de Chantequinson sera aussi possible en période de très forte demande).
- Cette opération nécessite la création de nouvelles canalisations et un renouvellement des canalisations existantes

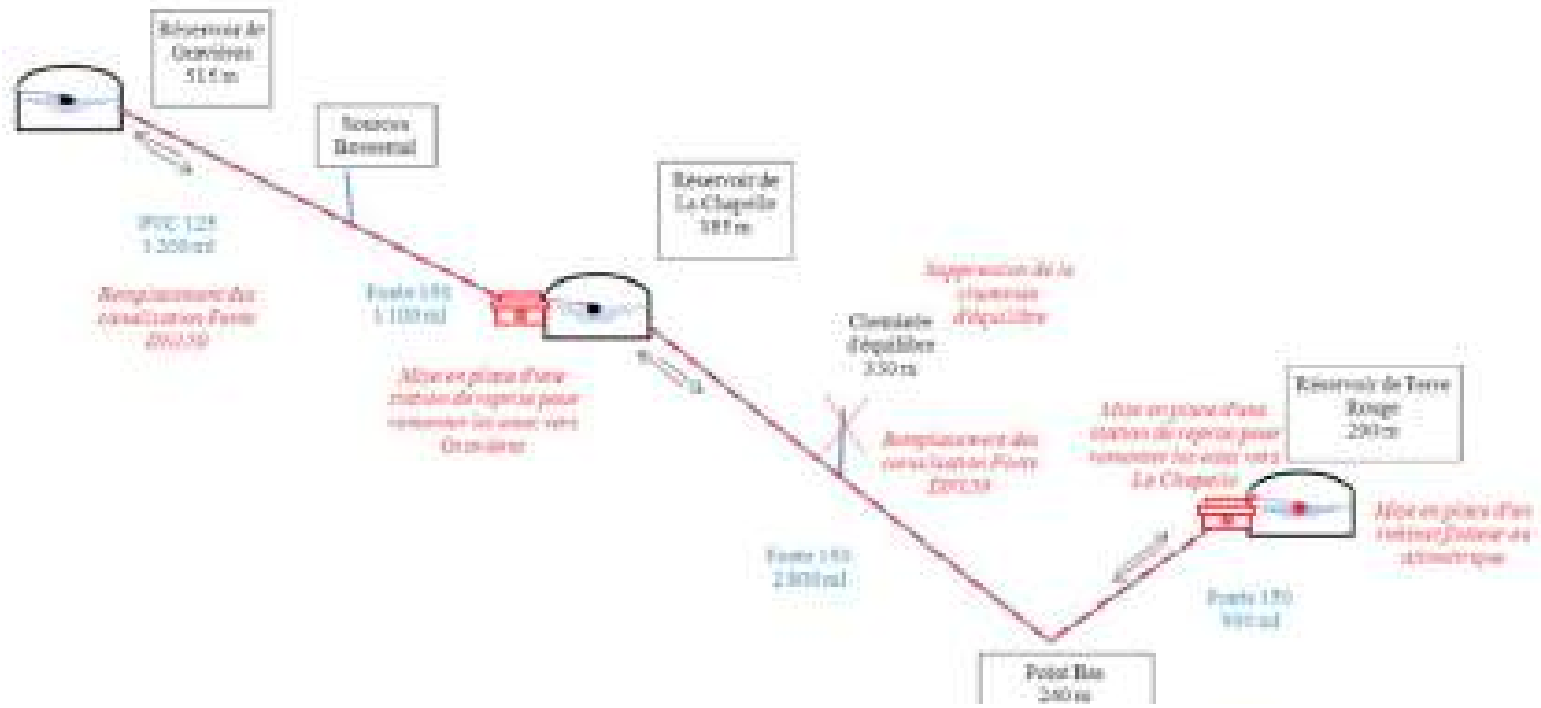

L'opération de travaux est illustrée ci-dessus.

SOLUTIONS DU QUIZZ

1 – Les escaliers de la Bernarde / 2 – la levade du Bourassou / 3 – la tour de vigie du Serre de Barre / 4 – Montjoc / 5 – Folcheran / 6 Les Eynes et Eynessets / 7 – le pont aqueduc / 8 – le crucifix de Mas Moutet / 9 - Le plejadou des Eynessets / 10 – le dépôt de l'eau de ND de Lourdes / 11 – les Sautes de Chazalette / 12 – Cicatrices de balles de mousquet sur le mur de l'église Saint Victor.

LES ASSOCIATIONS DE GRAVIÈRES

ASSOCIATION LA SERRE AUX LIVRES

L'équipe de la bibliothèque municipale, La Serre aux Livres, remercie ses fidèles adhérents ainsi que tous ceux qui ont rejoint l'association ces derniers mois.

Les engagements de notre association :
- Permettre une offre de proximité pour emprunter et consulter tous types d'ouvrages : romans, romans policiers, documentaires, livres régionaux, bandes dessinées, revues (La Viste, Les quatre saisons).
- Accueillir régulièrement les enfants de l'école intercommunale et leur communiquer l'amour de la lecture.
- Organiser des évènements culturels autour du livre.

Les services de la bibliothèque municipale c'est aussi :
- Un espace lecture pour consulter sur place l'hebdomadaire La Tribune,
- La possibilité de faire des réservations ou des propositions d'achat,
- Des rencontres lecture,
- L'installation et la gestion d'une boite à livres en libre service offrant à tous la possibilité d'emprunter, de déposer et d'échanger des livres.

La nouvelle boîte aux livres, un travail collectif. Merci à Marie-Claude, Léo, Daniel et Maxime !

Nos évènements 2021 :
-Vide grenier le dimanche 13 juin,
-Participation au mois du film documentaire en novembre.

Notre fonds local s'enrichit régulièrement :

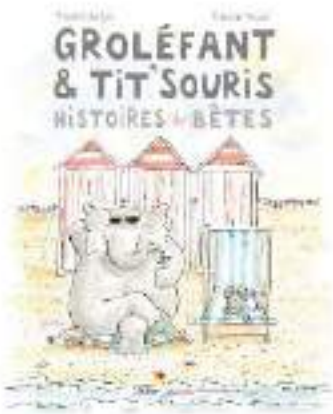

Nos permanences :
Le mardi de 9 h à 11 h 30
Le jeudi de 16 h à 18 h30
Cet été nos permanences seront assurées aux horaires habituels.

Y. MASCRET

CLUB « DÉTENTE ET LOISIRS » ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA JUIN 2021

Gravières - Les Salelles

Cette année 2020/2021 a été pour nous tous une année difficile.
Comme les autres années, l'AG a eu lieu en début d'année, le 9 Janvier 2020, suivie de son traditionnel repas. Toujours aussi nombreux, nous vous avions proposé de nombreuses animations : loto, voyages et sortie à Montélimar (le lac des cygnes)….. Mais ……. !
Le loto a été comme d'habitude une réussite. (Avec aussi la naissance de ma petite Emilie).
Mais très vite tout a pris une autre tournure, le coronavirus s'est installé, puis le 1er confinement nous obligeant à tout annuler.
Depuis, de confinement en couvre feu, nous n'avons pas voulu prendre de risques pour votre santé et avons annulé toutes les rencontres sauf deux balades accompagnées par Daniel Doladille.
En début d'année 2021 nous avons contacté les adhérents pour réaliser l'AG 2021 par courrier. Par décision du bureau nous avons fixé le prix du timbre à 10€, ne pouvant vous proposer d'animations compte-tenu du contexte sanitaire.
Et depuis rien, encore le couvre feu, un autre confinement.
Nous attendons de voir la situation au retour des grandes vacances et si tout va bien, nous reprendrons contact pour un repas de retrouvailles.
Nous vous espérons tous et toutes en bonne santé, et croyez bien que nous sommes, nous aussi, impatients de vous retrouver.
Pour nous contacter vous trouverez toujours nos coordonnées en Mairie.

Marie Claude Corino

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION LES GRAVILLONS

Nous sommes une quinzaine de Graviéroises et Graviérois à avoir créé en juin 2020 cette nouvelle association déclarée en gouvernance collégiale (prise de décision collective) avec pour buts principaux :

* créer du lien sur les hameaux et quartiers de la commune de Gravières et environs,
* partager et initier des projets en commun,
* soutenir des initiatives locales et intergénérationnelles pour un bien-vivre ensemble,
* encourager la convivialité, l'entraide, la solidarité et l'échange entre tou-tes les habitant.e.s nouveaux et anciens de la commune et environs, les associations de la commune et les élus municipaux.

Tout d'abord, en juillet dernier, nous avons organisé sur la place derrière la mairie la première Gratiféria une zone de gratuité conviviale ouverte à toutes et à tous privilégiant l'entraide, le don et la coopération, évènement que nous voudrions renvoueler en 2021. Malgré la chaleur estivale, plusieurs stands, un crieur et un groupe de musiciens ont animé la journée.

Nous avons toujours le projet d'une Assemblée villageoise pour inventorier les projets, besoins et idées de tous les habitant.e.s à mutualiser et à concrétiser dès que les conditions de leurs réalisations seront réunies. Les confinements successifs ont réduit nos capacités à se réunir et à agir. Mais nous gardons cette idée d'Assemblée pour septembre prochain.

Dès novembre, une première Gazette des Gravillons a réuni les écrits, poèmes et annonces de quelques-un.e.s notamment la *Dame du temps* si bien écrit par Gilbert et *l'esprit des fleurs du châtaignier* par Solange.

Un premier appel pour aider Patricia notre voisine handicapée avait été lancé et nous avons pu lui apporter une aide collective pour préparer son jardin, repeindre son portail et débarasser ses pièces d'encombrants et autres déchets portés à la déchetterie des Vans grâce à la remorque de Stéphane.

Nous nous sommes entraidés, pour démarrer nos jardins respectifs, nous avons pris soin les uns des autres par de petits moments conviviaux et informels (restreints mais riches), des échanges téléphoniques ainsi que par mail. Si vous souhaitez vous aussi, contribuer à créer et à nourrir ces rencontres par des liens de fraternité sur notre jolie commune, n'hésitez pas à nous contacter pour transmettre l'info à nos adhérents et ainsi permettre la mise en place de chantiers solidaires !

Un projet de poulailler collectif est envisagé sur Folcheran et pourrait démarrer en septembre.

Une 2ème Gazette des Gravillons est parue en février et est en lecture libre à la bibliothèque – avec quelques haïkus de l'auteur japonais Buson et quelques poèmes notamment celui de Claire, la recette du Chutney de tomates vertes et l'élixir de la bourrache. La 3ème va paraître pour cet été et sera à votre disposition par mail si vous nous le signaler.

Enfin, conformément aux buts de notre association, nous avons proposé à la municipalité avec d'autres associations la création d'une Maison inter-associative dans l'ancienne bibliothèque derrière la mairie. Cela pourait devenir un lieu convivial de rencontres et de liens entre tous les acteurs de la vie associative graviéroise. A suivre et poursuivre.

Pour adhérer (à partir de 5 €) et pour faire connaître votre projet, lancer un évènement collectif, proposer une annonce, une info locale, un poème ou un texte dans une prochaine Gazette, prenez contact avec l'un.e des premiers membres de notre association :
Claire, Solange, Alain, Alice, Jacques, Dany, Claudie, Jean-Louis, Marylène, Joachim, Nathalie et d'autres encore.

LES GRAVILLONS Mairie 07 140 GRAVIÈRES lesgravillons07@gmail.com Tél.: 06 75 50 29 86 par sms

PATRIMOINE GRAVIÉROIS

L'association Patrimoine Graviérois, régie par la loi 1901, a pour but la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la commune : patrimoine naturel, patrimoine bâti et patrimoine immatériel.
La Virade du Batistou, sentier d'observation de la vie paysanne au début du XXe siècle, met en évidence tout le travail de nos ancêtres, des paysans paysagistes et bâtisseurs capables de maîtriser les sources et les cours d'eau , capables aussi d'aménager les pentes en « acols » pour les cultures. Un petit livret en vente à l'office du tourisme et à la bibliothèque de Gravières sert de guide à cette balade. Cet été encore 4 balades accompagnées gratuites seront proposées les mardis dès 9 h. (les 13/07, 20/07, 3/08, 10/08). L'association avec l'aide des brigades vertes entretient le sentier et se charge de la signalétique. A ce sujet, le panneau de la Virade du Batistou posé près de la Mairie a été entièrement refait.

On trouve place de la bibliothèque un grand panneau présentant toutes les balades sur le territoire de la commune ; il y en a pour tous les goûts et pour toutes les conditions physiques. Tout le long de l'année, on aperçoit beaucoup de marcheurs garés sur la place de la Mairie, c'est dire tout l'intérêt de nos sentiers.

L'association contribue à l'ouverture de l'église Saint Victor pendant l'été, les mardis matins de juillet et d'août de 9 h 30 à midi et lors des journées du patrimoine en septembre.

En 2019, nous avions décidé de restaurer la fontaine publique du Mas Bonnet : un mur s'était déjà écroulé et un autre menaçait de tomber. La voûte de la fontaine aurait pu subir des dégâts et même s'effondrer ! Nous avons obtenu une subvention de la Région par l'intermédiaire du Parc des Monts d'Ardèche et nous avons confié les travaux à l'entreprise de Christophe Deffreix. Depuis le 14 juin, les travaux sont achevés, n'hésitez pas à aller la voir !

La crise sanitaire nous a contraints à renoncer provisoirement à des animations ou à des festivités regroupant trop de monde. L'association espère vivement retrouver une vie normale et vous proposer des rencontres.

M. PADOVANI et D. DOLADILLE

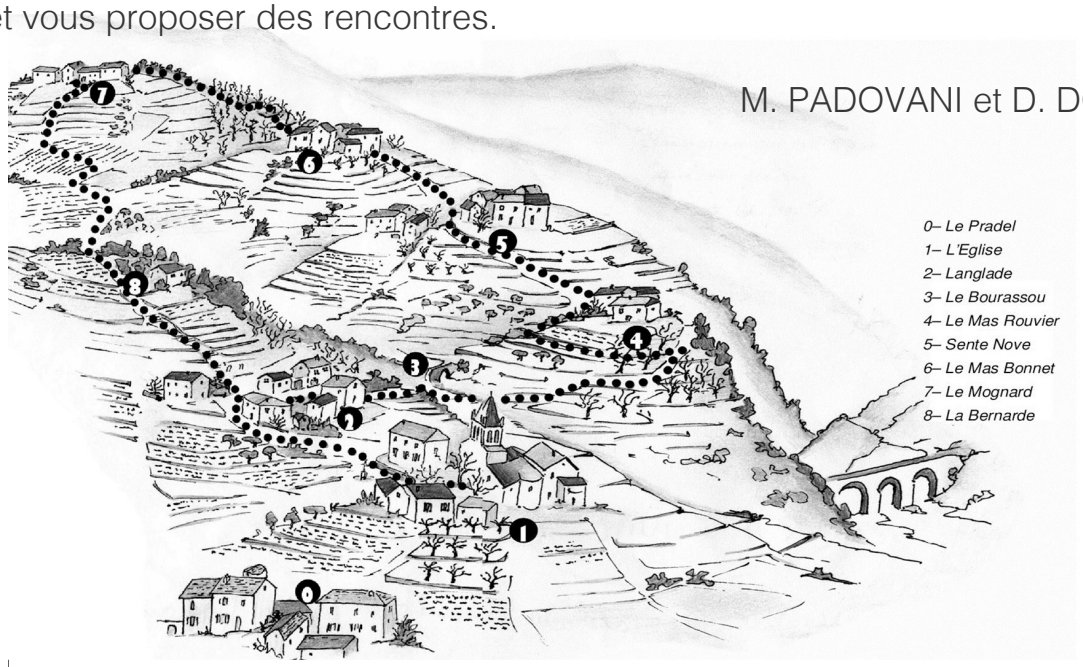

RETRO-MOTO-GAZ

Créée en 2008 par Nicolas PREVOT actuellement président, ce club participe au dynamisme de la commune de Gravières.
Par sa vocation, différentes activités mécaniques sont proposées au cours de l'année.
L'activité du club a été fortement ralentie en 2020 à cause du Covid, par contre certaines manifestations auront lieu en 2021.
Le club organise aussi des rendez-vous tels que vide-greniers, fête du pain, rôtie de châtaignes, journées mycologiques…
Il est composé d'une cinquantaine d'adhérents et dirigé par un conseil d'administration, président, vice-président secrétaire, vice-secrétaire et d'un trésorier.

Alain FROMENT, secrétaire

ACCA DE GRAVIÈRES

L'assemblée générale du 13 JUIN 2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions, le bilan cynégétique de la saison 2020-2021 a été satisfaisant avec un prélèvement de 115 sangliers et une trentaine de chevreuils.

Par contre, cette saison nous avons eu beaucoup de frais de vétérinaire ce qui s'est soldé par un bilan tout juste équilibré.

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes chasseurs pour intégrer l'équipe de Gravières.

Un grand merci à tous pour la bonne entente et les bonnes parties de rigolade ainsi que la participation aux travaux de nettoyage.

Bien amicalement.

F. CASCIANI

ASSOCIATION « RESTAURATION DU SANCTUAIRE DE N.D. DE LOURDES »

- Bref rappel historique :

Notre Association qui a maintenant 20 années d'existence avait pour objectif de restaurer ce site religieux qui fait partie du patrimoine de la commune car construit par des Graviérois en 1874 selon les vœux du curé Maurice CANAUD.

Les premières années d'existence de notre Association ont consisté à recueillir des fonds (demandes de subventions, appel à des dons, organisation de lotos, repas champêtres, …) afin de réaliser sur plusieurs années, la rénovation de ce site.

En effet, si la tour centrale se trouvait en bon état, les 15 stations étaient en voie de démolition. Ces stations ont donc été reprises ainsi que le petit bâtiment proche du lieu nommé « Dépôt de l'eau de N.D. de Lourdes ».

- Situation actuelle :

L'association a maintenant la charge de l'entretien de ce site (fauchage, élagage, peinture, etc.…).

Malheureusement l'épidémie que nous subissons ne nous a pas permis d'organiser l'office annuel et le loto qui nous permettait d'apporter une partie du financement de ces travaux d'entretien. Espérons que 2021/2022 nous permettra de reprendre nos activités habituelles.

Lors de son A.G. de 2020, le bureau de l'Association a été renouvelé (Présidente, Trésorière, Secrétaire), ainsi, Eliane PRADEILLES Présidente depuis le début a passé le relais à Chantal SOUCHON nouvelle Présidente.

L'Association qui comporte une trentaine d'adhérents est toujours à la recherche de bonnes volontés ; candidatures à adresser à Chantal SOUCHON à Bosc.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES

Les missions principales de la
Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comptabilisant 15 communes membres dont Gravières. Son objectif est de fédérer ses communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développent commun et cohérent.

Parmi les nombreuses compétences dont s'est dotée la Communauté de communes, voici un récapitulatif des grandes missions qu'elle poursuit quotidiennement :

- **Aménagement de l'espace**

Elle participe à l'élaboration, à la révision et au suivi d'un schéma de cohérence et d'organisation territoriale supra-communautaire (SCOT) qui est un outil de planification territoriale et adhère au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, structure qui porte la SCOT. Elle adhère également au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR) et aux objectifs de développement durable contenus dans sa charte.

- **Développement économique et politique en faveur de l'emploi**

Elle crée, aménage, entretien et gère des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales d'intérêt communautaire telles que la zone d'activités de la Balagère (Les Vans/Chambonas) et la zone d'activités des Avelas (Banne).

Elle assure la promotion du tourisme par le biais de l'Office de tourisme Cévennes d'Ardèche.

Elle met en place une politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire et met également à disposition des acteurs du territoire un espace de co-working aux Vans.

Elle adhère à la Mission Locale de l'Ardèche Méridionale située à Aubenas et est chargée de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et au Site de Proximité (AMESUD) afin de favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

Elle met en place une politique dédiée aux communications électroniques et adhère au Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (A.D.N).

PAYS DES VANS EN CÉVENNES
110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22
LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BURRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSELGUES
ST-ANDRE DE CRUZIERES - STE MARGUERITE-LAFIGERE - ST PAUL LE JEUNE - ST PIERRE ST JEAN - LES SALELLES - LES VANS

- **Transition énergétique et écologique**

Elle met en place des projets photovoltaïques et toute autre énergie renouvelable sur des terrains appartenant à la Communauté de communes comme celui du parc photovoltaïque des Avelas (Banne) et vient en appui aux projets portés par une collectivité membre.

Elle s'est lancée conjointement avec les Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et des Gorges de l'Ardèche dans une démarche de transition énergétique pour devenir Territoire à énergie positive (TEPos).

De plus, elle participe à l'élaboration du réseau de voies douces en basse-Ardèche en créant et en entretenant la portion de la VIA ARDECHE sur son territoire.

- **Gestion et protection des milieux naturelles et aquatiques**

Elle s'engage dans la gestion des milieux aquatiques par le biais de diverses actions (aménagement de bassin hydrographique, entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ; protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines). Pour cela, elle adhère à des Syndicats Mixtes ou Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB).
Elle gère également les espaces naturels sensibles et 4 sites Natura 2000 sur son territoire (tel que le plateau de Montselgues) par le biais d'animation, d'élaboration de projets, de plans et de dispositifs de préservation de la biodiversité.
Elle entretient et ouvre des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunautaire, réalise et met en place la signalétique des itinéraires et développe des activités de pleine nature et de découverte non motorisées sur l'ensemble du territoire dans le respect des milieux naturels.

- **Gestion des déchets et assainissement non collectif**

Elle collecte et traite les déchets ménagers et assimilés en organisant la collecte des déchets ménagers dans ses 15 communes membres. Elle gère une déchèterie et une aire de dépôts des déchets verts et adhère au Syndicat de traitement des déchets (SICTOBA) pour leurs traitements.
Concernant l'assainissement non collectif (ex : fosses septiques), c'est elle qui instruit les demandes de ces assainissements autonomes et contrôle leur installation.

- **Logement et cadre de vie**

Elle met en œuvre un Programme Local d'Habitat (P.L.H.) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

- **Action sociale**

Elle assure l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs comme « l'Espace sportif et culturel intercommunal » situé aux Vans.

Elle transporte des élèves des écoles publiques et privées du primaire et de la maternelle, situées sur ses communes membres en direction de la piscine de l'Ardèche Méridionale « La Perle d'Eau », située à Lablachère et en direction de l'espace sportif et culturel intercommunal, situé route de Païolive aux Vans.

Elle met en œuvre une politique Jeunesse en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs et porte des actions en faveur de la petite enfance et des jeunes par le biais notamment du Centre de Loisirs « Les Balladins" à Saint-Paul-le-Jeune, du multi-accueil intercommunal de la crèche des Vans, du Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche et de lieux d'accueil parents/enfants.

Elle gère la structure « Maison Médicale » située aux Vans et la Maison de Services au Public (MSAP) par un accueil permanent sur Les Vans et un service itinérant sur l'ensemble de son territoire sous forme de permanence.

- **Culture, patrimoine et éducation**

Elle étudie, anime et valorise le patrimoine d'intérêt communautaire et pilote la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle. Elle assure aussi le fonctionnement de l'école de musique intercommunale.

Elle favorise également l'accès à la lecture publique par le biais du Réseau de lecture publique de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, notamment via la médiathèque intercommunale située aux Vans.

Un site internet est actuellement en cours de création et permettra prochainement d'avoir de plus amples détails sur la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

Joël FOURNIER,
Président de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE FÊTE SES 20 ANS !

En 20 ans, le Parc a conduit des actions sur le long terme comme reconquérir la châtaigneraie (près de 15 000 arbres rénovés et 10 000 arbres plantés ou greffés), concevoir 100 km de parcours artistique à ciel ouvert sur la montagne ardéchoise, organiser 21 éditions des Castagnades, animer des programmes de préservation de la biodiversité (LIFE, Réserve de Biodiversité Intégrale, Natura 2000) et des programmes de développement local (3 programmes de financement européens, des plans de coopération intercommunaux, des plan locaux d'urbanisme), obtenir des reconnaissances renforçant son attractivité (Geoparc mondial UNESCO, 200 prestataires bénéficiaires de la marque Valeurs Parc), et aussi restaurer et animer une Maison de Parc à Jaujac, écrire deux chartes…

20 ans, l'âge de la transition

Mais 20 ans c'est aussi bien trop court pour réaliser des actions dans chacune des 146 communes du Parc (bientôt 150), accompagner de plus en plus de projets d'habitants et d'associations qui fourmillent d'idées et d'initiatives à soutenir, rencontrer tous les enfants des écoles pour une « éducation à l'environnement et au territoire », sensibiliser chacun au réchauffement climatique et changer nos modes de vie. La seconde Charte du Parc durera jusqu'en 2029, les élus, les techniciens, les partenaires et les habitants partagent la responsabilité de prolonger cette reconnaissance. Il s'agira de faire vivre ce qui a été initié et de se renouveler aussi. La reconquête de la châtaigneraie est loin d'être terminée ! L'Europe donne rendez-vous au Parc pour son prochain programme de développement en milieu rural en 2022, la culture doit reprendre son souffle après cette période difficile liée à la pandémie et irriguer encore plus nos villages, la destination touristique « Monts d'Ardèche » doit encore gagner en notoriété et en attractivité, la biodiversité demeure sous surveillance maximum car toujours menacée et surtout, chacun doit changer son mode de vie pour faire face aux défis induits par le réchauffement climatique.

Et au programme de cette année 2021

C'est dans un contexte sanitaire complexe et un quotidien rendu imprévisible par la l'épidémie du Covid 19 que le Parc des Monts d'Ardèche célèbre ses 20 ans. Malgré cette situation, il est apparu plus que jamais nécessaire de se remémorer l'histoire de sa création pour mieux préparer l'avenir du territoire. La programmation de rendez-vous grand public pour cette année 2021 est une priorité car les temps de partage avec les habitants comme les touristes sont essentiels pour la dynamique Parc et l'une de ses missions phares. Aussi voici en synthèse les animations programmées en 100 % plein air, 100 % gratuits et dans le respect de la réglementation sanitaire qui sera en vigueur au moment de leur organisation.

80 évènements sur tout le territoire avec notamment des rendez-vous biotrésors pour découvrir les patrimoines naturels (faune et flore) des Monts d'Ardèche, des rendez-vous géologiques autour du thème de l'astronomie avec notament les 500 ans de la météorite de Juvinas, les rendez-vous histoires d'industries, les animations artistiques sur la ligne de Partage des eaux et l'installation de la 7ème œuvre du parcours à St Laurent les bains Laval d'Aurelle, des séances de cinéma o village, des sorties autour des métiers de la forêts et bien entendu les incontournables Castagnades d'automne pour célébrer la châtaigne !

Les Monts de demain : cycle de rencontres et d'ateliers sur l'urgence écologique et climatique pour le territoire des Monts d'Ardèche

Les 17/18/19 septembre : La Grande traversée des Monts d'Ardèche. Quatre itinéraires sillonnant le Parc et convergeant vers Jaujac pour découvrir en mode doux les sentiers, les patrimoines et les actions du Parc sur 3 jours, un évènement dédié aux élus du Parc mais qui sera partagé au grand public au fil de l'aventure.

Un grand **pique-nique à la Maison du Parc à Jaujac le 19 septembre,** point d'arrivée de la grande traversée des Monts d'Ardèche. Ce temps festif et officiel d'anniversaire sera ouvert à tous, pour célébrer dans les jardins les 20 ans du Parc.

A écouter toute l'année, des pastilles (mini-chroniques) sur les 4 radios locales Info RC, Radio des Boutières, Fréquence 7 et RCF. Ce sont des jeunes du territoire qui apportent, en quelques secondes, leurs témoignages sur le Parc.

Maintenant, vous le saurez.

Vous qui aimez, dès le retour des beaux jours, vous adonner à vos travaux, sachez qu'il est interdit de brûler des déchets verts dans son jardin. L'usage d'engins ou de machines représente un risque important, dont la pratique est réglementée.
Pour bricoler en toute sûreté, lisez ce guide.

Une campagne réalisée avec le soutien de :

Tronçonneuses et débroussailleuses

Lors du remplissage du réservoir d'essence, les zones chaudes peuvent enflammer la machine.
La chaîne ou la lame au contact des cailloux, peuvent produire des étincelles.

CONSIGNES

- **Ne jamais poser la machine dans l'herbe**
- **Utiliser un entonnoir pour faire le plein d'essence**
- **Installer un pare étincelles sur le pot d'échappement**
- **Rester vigilant et toujours contrôler la zone déjà travaillée**
- **Avoir à proximité un moyen d'extinction adapté**

Broyeurs, épareuses et tracteurs

Mal entretenues les parties moteur ou hydraulique peuvent s'encrasser avec de la poussière ou des débris inflammables.
Des fils de fer enroulés dans le broyeur peuvent «chauffer à blanc».

CONSIGNES

- **Entretien régulier**
- **Dépoussiérage au souffleur des parties chargées de débris**
- **Nettoyage des filtres à air**
- **Réparation toutes fuites d'huile ou de carburant**

Le brûlage de déchets végétaux

Détruire par le feu papier, végétaux ou autres déchets est une très mauvaise pratique, strictement réglementée.

Le brûlage de déchets végétaux issus de parcs et jardins privés est rigoureusement interdit par le règlement sanitaire départemental.

POUR LE RECOURS AU FEU

La seule dérogation porte sur l'incinération des produits du débroussaillement. Cette pratique est interdite en été. La mise en œuvre pour les particuliers comme pour les entreprises est soumise à des consignes départementales (horaires, périodes, modalités, etc.)

CONSIGNES

- **Respecter les périodes et les horaires autorisés**
- **Préparer le ratissage préalable de la zone du foyer qui sera éloigné des arbres et brûler de petites quantités à la fois**
- **Ne pas laisser un feu sans surveillance et ne quittez pas le chantier sans un noyage complet**

PLUVIOMETRIE AU MOGNARD - 1995 À 2021

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
1995								109	368	563	213	270	
1996	621	159	126	88	75	134	109	146	120	119	416	403	2516
1997	334	7	0	14	138	158	109	229	153	176	433	456	2207
1998	128	11	6	290	305	21	20	31	210	30	12	234	1298
1999	142	0	166	47	213	53	15	83	270	308	322	43	1662
2000	4	22	80	235	73	107	38	30	197	163	415	516	1880
2001	287	54	101	51	96	80	85	13	124	382	7	10	1290
2002	77	115	113	73	121	90	36	109	231	252	483	284	1984
2003	127	40	22	159	16	24	27	59	139	190	365	267	1435
2004	45	94	94	115	55	12	30	334	27	415	102	36	1359
2005	3	5	16	80	33	27	8	23	283	234	58	28	798
2006	157	31	69	38	42	4	32	74	182	356	194	111	1290
2007	45	49	29	92	156	116	3	28	17	30	324	0	889
2008	356	107	37	246	356	65	43	29	39	322	306	320	2226
2009	52	326	22	102	45	90	18	13	38	203	64	150	1123
2010	96	240	139	64	160	66	11	14	97	225	132	324	1568
2011	105	75	224	29	13	34	39	112	7	122	540	12	1312
2012	8	0	44	219	117	41	57	47	77	160	151	134	1055
2013	102	16	279	120	138	49	86	46	167	261	44	260	1568
2014	242	306	44	26	48	33	89	44	246	400	732	50	2260
2015	97	19	26	129	0	87	5	72	330	333	143	84	1325
2016	70	163	23	81	158	46	50	19	94	245	326	41	1316
2017	96	131	148	24	63	54	16	15	20	27	183	49	826
2018	195	46	273	105	135	134	44	178	5	238	503	40	1896
2019	34	24	45	209	36	33	33	16	20	385	280	96	1211
2020	84	47	48	76	78	99	9	31	128	208	89	238	1135
2021	86	56	11	57	194	95							
MOY. M	138	82	84	107	110	67	40	72	129	231	265	167	
MOY. A													1497

* TOTAL= total annuel

MOY. M=moyenne mensuelle

MOY. A=moyenne annuel

NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

• **Gendarmerie** : 17

• **SAMU** : 15

• **Pompiers :** 18

• **Station médicale :** 04 75 38 48 48

• **Hôpital Léopold Ollier :** 04 75 37 80 80

• **Centre de Rééducation Respiratoire de Folcheran :** 04 75 38 50 00

• **Centre Médico-Social** : 04 75 88 50 70

• **Vivre chez Soi :** 04 75 94 95 20 - c.asso.vivrechezsoi@free.fr

• **ADMR** : 04 75 35 22 17 à Lablachère. Permanence à Vivre chez Soi le lundi de 15h30 à 17h et le jeudi de 9h30 à 11h30.

• **Confluence :** Permanence à Vivre chez Soi. Mercredi et vendredi de 9h à 12h.

• **Centre Social Revivre :** 09 54 20 87 80 - revivre2@free.fr. Accueil du public : Lun, mar et jeu : 9h-12h 16h-18h Mercredi : 9h-12h 14h-18h.

• **SISPEC :** Syndicat Intercommunal de Service Public de l'Eau en Cévennes : Tel : 04 75 87 54 43 - accueilsiaep@orange.fr

• **Déchetterie :** du lundi au samedi de 8h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

• **SICTOBA :** 04 75 39 06 99 - contact@sictoba.fr

• **Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes :** 04 75 37 41 22 - accueil@vansencevennes.fr

• **OPAH :** 07.72.18.44.83 - 04.75.29.51.35 ou l.sabina@soliha.fr

• **Office de tourisme :** 04 75 37 24 48 - ot@les-vans.com

• **UFC Que Choisir de l'Ardèche** – Permanence Les Vans - Maison des Associations : 9h-12h - tel Aubenas : 04 75 39 20 44 – ufc.ardeche@orange.fr

QUIZZ !

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COMMUNE ?

1

2

3

4

5

6

7

8

9

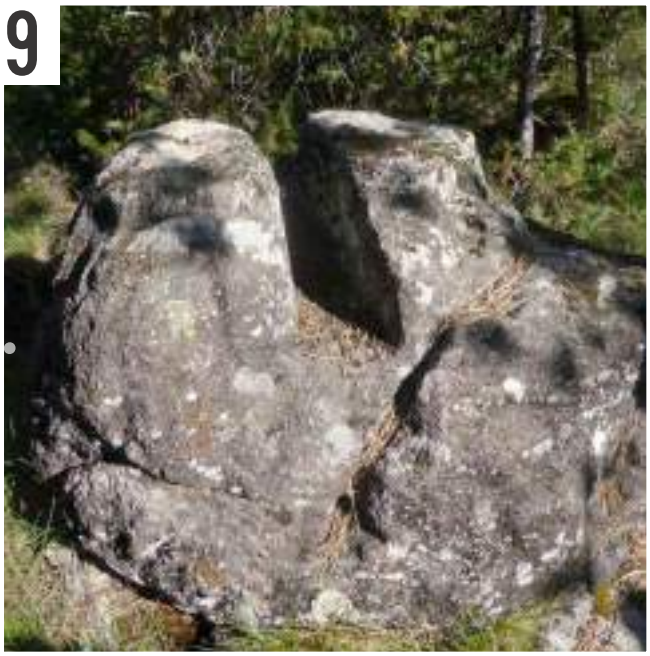

10

11

12

LES RÉPONSES SE SONT CACHÉES DANS LE BULLETIN !

LA MAIRIE

04 75 37 24 04
En cas d'urgence :
06 77 11 21 88

mairie.gravieres@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Mardi : 9h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h / 15h30-18h